République française

Département de l'Hérault

COMMUNE CAUSSE DE LA SELLE

Séance du 17 juillet 2019

Membres en exercice : 10 Date

Date de la convocation: 11/07/2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept juillet à 18 heures 00 l'assemblée régulièrement

convoquée,s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe DOUTREMEPUICH

Votants: 10 Abstention:0 Contre:0

Présents: 7

Pour: 10

<u>Présents</u>: Philippe DOUTREMEPUICH, Thérèse DUSFOUR, Michel VIALLA, Françoise

MELLADO, Françoise BERTRAND, Hélène HERRADA, Patrice CHAPTAL

Excusés: Absents:

Représentés: Eric BALJOU par Patrice CHAPTAL, Serge COMBETTES par Philippe

DOUTREMEPUICH, Anne-Marie CAUSSE par Thérèse DUSFOUR

Secrétaire de séance: Thérèse DUSFOUR

Objet: Lancement consultation Appel d'Offre Architecte - 2019_028

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la volonté de la municipalité de construire de nouveaux locaux scolaires, suite à l'augmentation effective des enfants scolarisés dans le regroupement pédagogiques intercommunal et notamment les maternelles.

Pour ce faire, il convient d'engager un cabinet d'architecte qui sera chargé de proposer les solutions économiques et techniques les plus avantageuses, sachant que la commande porte sur un bâtiment modulaire.

Vu l'article 26 du code de marchés publics, le marché, estimé inférieur à 90 000 euros, sera passé en procédure adaptée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE le lancement d'un appel d'offres pour le choix d'un cabinet d'architecte dans le cadre de la construction de nouveaux locaux scolaires.

PRECISE que la dépense est prévue au budget.

MANDATE le Maire pour signer les documents nécessaires à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire

Philippe DOUTREMEPUICH

Curry

RF LODEVE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 18/07/2019
034-213400609-20190717-2019_028-DE